

#53

HIVER
24-25



Ouverture du cabinet dentaire en février dans l'ancien laboratoire d'analyses, rue de la République

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE HONFLEUR

RECENSEMENT

P.6



Jusqu'au 15 février prochain, la Ville de Honfleur sera recensée.

TRAVAUX

P.10-12



En ce début d'année, plusieurs chantiers démarrent en ville.

INSOLITE

P.23



Tous unis pour sauver le chaton Neptune !



3 Édito du maire de Honfleur

4-5 Dossier → Cabinet dentaire

6-7 Recensement

8-9 Nos projets

10-12 Travaux

13 Stationnement

14 Numérique

15 Écologie

16-17 Social

18-20 Culture

21 Ils font Honfleur

22 Commerces

23 Insolite

24-25 Nos archives vous racontent

26-27 Agenda culturel

28 Jeux

29-31 Retour en images

32-33 Hommages

34 État-civil | Actu en bref

35 Expression politique



PERMANENCES

- > Le maire et ses adjoints : sur rdv uniquement au 02 31 81 88 00
- > Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 9h à 17h
- > Psychologue PJ : variable selon la demande (T. 02 31 38 38 63)
- > SOLiHA : 2^e mardi de chaque mois de 10h à 12h à la CCPHB (sur rdv au 02 31 86 70 50)
- > Défenseur des droits : 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 14h à 17h
- > Conciliateur de justice : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois sur rdv au 02 31 81 88 00
- > Enfance et Partage : tous les mardis et jeudis de 14h à 17h - Maison des Familles
- > Point d'accès au droit : 1^{er} et 4^e mercredi de chaque mois (Maison France Service)

POLICE MUNICIPALE

2 rue des Corsaires
T. 06 75 38 60 91 - 02 61 67 67 00
> Saison basse du 01/10 au 31/03 : 08h30-12h00 et 13h30-17h00

NUMÉROS D'URGENCE

- > SAMU : **15** > SAMU social : **115**
- > Police / Gendarmerie : **17** > Pompiers : **18**
- > Urgence européenne : **112**
- > Urgence (personne déficiente auditive) : **114**
- > Enfant maltraité : **119**
- > Enfant disparu : **116 000**
- > Urgence aéronautique : **191**
- > Urgence maritime CROSS : **196**
- > Alerte attentat / enlèvement : **197**

ACTU

« Il n'est pas interdit aux peintres de peindre sur le motif à Honfleur ! » Michel Lamarre, le maire, l'affirme : « C'est leur droit le plus légitime. La seule condition est qu'ils ne vendent pas sur place. L'évolution dans le milieu de la peinture fait que de moins en moins de peintres peignent à ciel ouvert, et plus en atelier. Mais que tous ceux qui souhaitent peindre, et notamment autour du bassin, se rassurent : ils ont le droit de le faire. »



« Le Honfleurais »

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Honfleur
Hôtel de Ville - BP 80049 - 14602 Honfleur Cedex - Email : mairie@ville-honfleur.fr
Directeur de la publication : Michel Lamarre
Rédaction : M.Lamarre/L.Drieu/P.Jan/O.Bourdaud/A.Achouri/D.Depirou/L.Cadinot/A.Wyntein/M. Bouyer/C.Dumont/
Conception et mise en page : Ville de Honfleur
Impression : Imprimerie Corlet - Condé-sur-Normandie
Crédits photo : Archives municipales/L.Drieu/B. Loukia/M.Bouyer/J.Gallet/Freepik

Tirage : 6 000 exemplaires
Dépôt légal : 01/2025
ISSN : 1283-5528





« L'épopée de l'immédiateté »

Mesdames, Messieurs,
Chères Honfleuraises,
chers Honfleurais,

Notre monde le prouve au quotidien. Il n'a jamais été autant bousculé et les résultats de ce mouvement perpétuel, de la volonté d'obtenir tout, tout de suite, nous impose pratiquement un culte d'immédiateté.

Or rien ne se fait, et rien ne peut subsister, ni tenir, sans la stabilité. C'est elle qui permet, partout où elle est cultivée et entretenue, de réaliser les choses de la meilleure façon. Il faut du temps. Il faut donner du temps au temps pour réfléchir, analyser les conséquences et enfin décider, puis ensuite il faut donner du temps pour que les choses prennent forme, s'inscrivent dans notre quotidien. Cette stabilité qui permet la réflexion et l'analyse est la garante de bonnes décisions.

C'est ainsi que nous avons fait ici, grâce aux Honfleuraises et Honfleurais qui ont souhaité inscrire la protection et le développement de Honfleur dans le temps. Ils savent mieux que quiconque qu'une ville qui a plus de 1 000 ans se respecte et ne se bouscule pas.

Honfleur le prouve. Il suffit de la regarder. Son authenticité et son patrimoine ont réussi à traverser le temps. C'est une certaine stabilité à travers les siècles qui lui a permis aujourd'hui d'être forte, belle et préservée. J'espère de tout cœur que cela continuera, car la stabilité n'empêche pas le mouvement, l'adaptation, pour être en symbiose avec son temps et ses besoins. Au contraire, cette stabilité et cette expérience vous permettent de vous adapter. C'est donc une force qu'il

faut mettre au service de Honfleur. C'est une chance et un atout.

À l'aube de cette année qui commence, et pour marquer le millénaire de Honfleur qui approche, nous avons souhaité offrir à chaque foyer honfleurais la connaissance de ces 1 000 ans d'histoire à travers une bande dessinée réalisée par un jeune Honfleurais, Bastien Loukia. À l'intérieur de ce journal, vous découvrirez un article qui vous explique comment vous procurer cette bande dessinée offerte par la Ville de Honfleur.

Seconde information très importante, notre cabinet dentaire, pour lequel nous avons acquis l'immeuble de l'ancien laboratoire d'analyses, va ouvrir en février avec deux dentistes spécialisés pour les enfants et deux dentistes pour l'ensemble de nos habitants. C'est vraiment une très bonne nouvelle, là encore dans un monde où se soigner devient de plus en plus compliqué.

Avant de vous laisser découvrir le reste du journal, permettez-moi de vous souhaiter une bonne année, à toutes et à tous, et justement qu'elle vous permette de garder une bonne santé ou de la retrouver.

Michel LAMARRE

*Maire de Honfleur
Vice-président du Conseil Départemental*

Vous pouvez rencontrer votre maire sur rendez-vous.
Plus de renseignements au 02 31 81 88 00
ou mairie@ville-honfleur.fr



L'INSTITUT DENTAIRE ouvre enfin ses portes



Rayan Jaber, un des membres de l'Institut dentaire du Pays d'Auge, a fait visiter les locaux à Michel Lamarre, le 10 janvier dernier.

En-fin ! On a une date pour l'ouverture, au public, du cabinet dentaire de Honfleur ! Notez-bien cette date, il s'agit du 17 février prochain, en après-midi.

Depuis le 18 décembre 2023, le chemin a été long pour Samir, Nadim et Rayan Jaber, membres de l'Institut dentaire du Pays d'Auge. Ce jour-là, pour rappel, le maire de Honfleur, Michel Lamarre, signait, avec eux, chez le notaire, une convention de sous-location du local de l'ancien laboratoire d'analyses médicales, rue de la République ; local, que la Ville avait racheté en 2021. « *Quand le laboratoire a fermé en centre-ville pour rejoindre le pôle de santé, nous avons tout fait pour l'acheter. Nous savions que, pour attirer des professionnels de santé, il fallait que la Ville soit attractive, mais il fallait également avoir des locaux* », expliquait le maire, dans nos colonnes, en décembre 2023.

Profession très recherchée partout en France, les dentistes Samir et Nadim Jaber sont les bienvenus à Honfleur.

Des travaux d'ampleur menés

Alors que l'ouverture de l'Institut dentaire était initialement prévue en juillet, puis en novembre 2024, la famille Jaber a dû se confronter aux arcanes

administratives. Les formalités étaient nombreuses ; l'instruction de l'ARS, rigoureuse. Il y a des normes à respecter, c'est normal. Monsieur Jaber a appelé notre maire pour lui expliquer son inquiétude. Celui-ci est intervenu auprès des instances administratives concernées et, important, le 8 janvier 2025, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a notifié son accord. « *L'implantation de spécialistes sur un territoire est très réglementée. Alors, quand le dernier accord est arrivé, ça a été un réel soulagement* », se souvient Rayan Jaber.

« *De plus, nous avons eu beaucoup de travaux à faire dans les locaux. Refonte totale des murs et des espaces, création d'un plancher technique pour les réseaux d'air et d'évacuation des fauteuils dentaires, cloisement en plomb de la salle panoramique, mais également les sols, l'insonorisation et la peinture des murs aux couleurs apaisantes, l'achat des luminaires, et la création des sens de circulation obligatoires... En tout, ces travaux nous ont coûté plus de 300 000 €. Nous avons aussi mis du temps à nous équiper avec du matériel de pointe* », détaille encore Rayan Jaber. En tout, quatre cabinets ont ainsi été créés, ainsi qu'une salle de chirurgie (rare en Normandie), un petit espace de restauration pour le personnel et une salle de stérilisation. Les travaux se sont terminés le 12 janvier dernier.



Deux mois de rendez-vous pris... en un jour et demi

Alors, quand, le 8 janvier 2025, Rayan Jaber informait la municipalité de l'accord de l'ARS, il annonçait, dans la foulée, l'ouverture imminente de créneaux d'attente sur Doctolib, afin de commencer, dès à présent, à remplir l'agenda des deux premiers dentistes qui s'installeront ici. « *Nous avons ouvert les créneaux sur Doctolib le vendredi 10 janvier, uniquement en matinée et seulement pour l'un des deux dentistes, pour l'instant. Et tous les créneaux ouverts ont été réservés en une journée et demi. C'est de la folie* », s'étonne presque Rayan Jaber.

En effet, les nouveaux dentistes, à Honfleur, sont plus qu'attendus. Chaque jour, depuis l'annonce de leur installation, en décembre 2023, nos services reçoivent des appels de Honfleurais dans le besoin. « *Nous regardons tous les jours le site de la mairie pour être dans les premiers à réserver notre place* », témoignait une habitante de longue date, il y a quelques jours. « *Dès que j'ai vu le lien Doctolib sur le site de la mairie, je me suis jetée dessus !* », en sourit une autre.

Alors quand le peu de créneaux ouverts pour les futurs patients ont été tous réservés, l'attente a vite fait place à la frustration pour les habitants en demande d'une solution dentaire (parfois urgente). « *Il n'y a déjà plus de créneau !* », s'en agaçait une habitante au téléphone, lundi 13 janvier dernier. « *Je regarde chaque jour. Je n'en peux plus d'attendre.* »

Que l'on se rassure, Rayan Jaber l'a promis : de nouveaux créneaux sur Doctolib vont être ouverts tout prochainement [à l'heure où nous écrivons ces lignes, cela n'a pas encore été fait].

Deux dentistes pour adultes, deux pour enfants

Au jour de l'ouverture, trois dentistes pour adultes devraient avoir posé leurs valises dans ce tout nouvel Institut dentaire. Il s'agira de Samir et Nadim Jaber, et Marianne Berdugo. « *Ils seront rapidement rejoints par des pédodontistes (en phase de recrutement), soit des dentistes pour enfant. Ils viendront nous rejoindre après l'ouverture* », ajoute Rayan Jaber. Chacun des dentistes effectuera les actes dits « courants », mais de la chirurgie pourra également être pratiquée dans ces locaux. D'autres dentistes pourront également venir s'installer.

« *Nous comptons également proposer nos murs aux artistes locaux pour qu'ils puissent exposer leurs œuvres* », conclut Rayan Jaber.

« *Nous continuons d'étudier des candidatures de praticiens dentaires intéressés par notre projet.* », indique Rayan Jaber. Vous pouvez adresser vos candidatures à rh@institutdentairepaysdauge.fr



pratique

Institut dentaire du Pays d'Auge - 50, rue de la République, à Honfleur. Créneaux sur Doctolib (uniquement pour l'instant) : <https://www.doctolib.fr/dentiste/honfleur>



RECENSEMENT 2025



Les agents recenseurs, 2025.

Cette année, comme tous les cinq ans pour les villes de moins de 10 000 habitants, la Ville de Honfleur sera recensée par l'Insee. Obligation légale pour toutes les communes de France, ce recensement est un moment important pour notre ville. Outre le fait de connaître le nombre exact d'habitants, il permet surtout d'affiner notre connaissance de l'âge, de la catégorie socio-professionnelle ou encore du type d'habitat que possède la ville. **Le nombre de crèches, de pharmacies et de bien d'autres services est ainsi réglementé, notamment grâce à cela.** Le recensement est très important. Chaque fois qu'une habitante ou un habitant n'est pas recensé, c'est une perte d'argent pour Honfleur.

Le recensement définit également, toujours sur cette base du nombre d'habitants, les dotations que nous percevons de l'État. « *Plus qu'un simple comptage, il s'agit là de participer à un acte civique* », encourage Pierre Jan, archiviste municipal et cheville ouvrière de ce recensement sur Honfleur. Les habitants ne sont pas

obligés de répondre à tout le questionnaire mais, au minimum, il faut indiquer le nombre d'habitants dans le foyer avec les noms et prénoms de chacun.

Comment va se dérouler le recensement ?

Du jeudi 16 janvier au samedi 15 février inclus, 20 agents recenseurs, recrutés par la Ville et formés (pendant deux jours) par l'Insee, parcoureront Honfleur et ses quelques 6 000 logements pour aller à la rencontre des habitants. Ils seront munis d'une carte professionnelle qu'ils devront présenter, à chaque habitation. « *Ces agents recenseurs sont, en grande majorité, du canton de Honfleur ou des agents de la Ville* », précise Pierre Jan.

Comment s'assurer que la personne qui se présente au domicile est bien un agent recenseur ? « *Leur photo a été diffusée à la presse locale et se trouve sur le site de la mairie. De plus, nous avons mis en place un numéro de téléphone pour pouvoir confirmer leur*



identité, en cas de besoin. Il s'agit du 06 88 86 56 20. Une permanence sera également ouverte aux habitants qui auraient des questions ou pour une aide quant à leur recensement, rue Barbel, dans les anciens locaux de la Police municipale, près de la Mission locale » (horaires ci-dessous).

Tout début janvier, chaque agent recenseur a déjà effectué une tournée de « reconnaissance » de sa zone de référence, et distribué, dans ses boîtes aux lettres, un courrier signé du maire, Michel Lamarre. « Si le logement est bien identifié par une boîte aux lettres, les habitants recevront les documents du recensement dans leur boîte, et pourront le remplir eux-mêmes, ou sur Internet (avec un lien écrit dans ce document). S'ils habitent un immeuble, ou si leur boîte aux lettres ne permet pas de les identifier, un agent recenseur passera. »

Une deuxième « enquête », réservée aux femmes

Cette année, certaines Honfleuraises auront une deuxième « fiche » à remplir, une « enquête familles ». « L'idée est, toujours plus, d'affiner le "type" de population présent sur Honfleur : Y a-t-il plus de veuves que les années précédentes ? Combien d'enfants ont-elles eu ? Les femmes sont-elles mariées ou pacées depuis longtemps ? Cette deuxième enquête ne concernera que Honfleur », précise Pierre Jan qui stipule que seule une partie de Honfleur sera concernée par cette deuxième enquête.

Bien sûr, toutes les données collectées lors de ces « enquêtes » de terrain par les agents recenseurs ne seront pas conservées par la Ville et resteront confidentielles.



pratique

Pour toute question concernant le recensement ou ceux n'ayant pas internet, une permanence se tient rue Barbel, dans les anciens locaux de la Police municipale, ouverte au public du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

12³4⁵

Chaque année, l'Insee publie les chiffres de la population totale de chaque ville/commune de France. Sur la base des éléments statistiques dont elle dispose, ce chiffre est ainsi actualisé, chaque année. Comme toute ville de moins de 10 000 habitants, Honfleur est recensée tous les cinq ans, pour qu'un comptage réel soit effectué. Au 1^{er} janvier 2025, la population totale de Honfleur s'élève à 6 943 habitants.

Les noms des agents recenseurs de la Ville de Honfleur en 2025 :



- Thierry Briand
- Julie Clouet
- Nadine Dalman
- Anthony Dekeyser
- Cédric Dumortier
- Baptiste Duval
- Dorian Galiot
- Valentin Gaubert
- Laëtita Hoarau
- Sophie Laquerre
- Théau Lebreton
- Karine Lemarchand
- Cynthia Levieils
- Jessica Levieils
- Jean-Philippe Loisy
- Céline Moine
- Matthis Prie
- Sonia Prie
- Dominique Veron
- Romain Veron



HONFLEUR - LA RIVIERE-SAINT-SAUVEUR

le point sur le sujet de commune nouvelle



Didier Depirou, maire de La Rivière-Saint-Sauveur et Michel Lamarre, maire de Honfleur.

Depuis 2021, il est un sujet qui revient régulièrement sur la table des élus de Honfleur et de La Rivière-Saint-Sauveur : le projet de commune nouvelle (soit la fusion des communes). « *La réflexion autour d'une commune nouvelle est naturellement née d'un constat : celui que nos deux communes faisaient déjà beaucoup de choses ensemble* », détaille Michel Lamarre.

Quelles sont ces raisons ?

Limitrophes l'une de l'autre, les deux collectivités travaillent déjà, chaque jour, ensemble. « *La salle des fêtes de Honfleur est sur la commune de La Rivière-Saint-Sauveur, tout comme les serres municipales ou encore les nouveaux logements du Plateau (les habitants sont tous résidents de La Rivière-Saint-Sauveur). Le Village de Marques et la zone d'activités, pourtant juste en face de La Rivière-Saint-Sauveur, sont en réalité sur la commune de Honfleur* », liste Didier Depirou. « *Et ce n'est pas tout : le service de portage de repas, proposé aux Honfleurais, s'étend jusqu'à La Rivière-Saint-Sauveur où certains de nos aînés logent. Il en va de même pour l'École de musique,*

qui accueille des enfants et des adultes de La Rivière-Saint-Sauveur », ajoute Michel Lamarre. « *De plus, il y a un peu plus d'une année, la gestion des buses de l'avenue Liabastre a montré notre facilité à œuvrer ensemble* », souligne Didier Depirou. L'entrée Est, l'enchevêtrement urbain et des espaces verts... tout a en effet poussé les élus à s'interroger sur la pertinence d'une fusion.

Quels avantages à une potentielle fusion des deux communes ?

Quand le sujet a été mis sur la table, l'État français octroyait, à cette époque, des aides financières aux communes qui fusionnaient. Alors, pour en mesurer les impacts, les deux conseils municipaux ont ainsi décidé de s'appuyer, ensemble, sur l'expertise d'un cabinet d'études. « *Si nous avons décidé de nous regrouper, nous aurions été la 7^e commune du Calvados, en nombre d'habitants, ce qui a un impact considérable notamment en termes de subventions sur nos dossiers importants* », rappelle Michel Lamarre, qui précise que l'étude a coûté 13 700€, répartie sur les deux



communes au prorata du nombre d'habitants. Une étude, qui a été réalisée via des rencontres avec les élus (majorités et minorités) et les services municipaux.

Une commune nouvelle entre Honfleur et sa voisine La Rivière-Saint-Sauveur aurait également pu permettre de renforcer de nombreux services, comme la Police Municipale.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

« *Dès le départ, nous avons tous deux [Michel Lamarre et Didier Depirou, ndlr] le souhait que la décision finale revienne à nos habitants, via un référendum. Nous avons conscience qu'il ne fallait pas brusquer cette décision, car même si nous sommes convaincus que l'avenir des deux communes est lié, il s'agit tout de même, au fond, de l'identité des deux communes, et surtout, de leurs habitants* », tiennent à souligner les deux élus.

« *L'étude a conclu que nos deux communes étaient financièrement saines, ayant une culture très ancrée de partenariat. Mais la temporalité n'est pas la bonne.*



Il appartiendra aux équipes élues aux prochaines élections municipales de reprendre cette réflexion sur la base du travail que nous avons réalisé. Dans tous les cas, ce sont les habitants de Honfleur et ceux de La Rivière-Saint-Sauveur qui décideront », concluent à l'unisson les deux maires.



Début 2024, les deux collectivités se sont associées pour traiter, ensemble, le problème des buses avenue Liabastre.



TRAVAUX EN COURS de nombreux chantiers démarrent



Le parking du Bassin du Centre sera en travaux jusqu'au 14 février prochain.

À Honfleur, de nombreux travaux de voirie et de réseaux divers ont été effectués en 2024. À commencer par la réfection du parking des tennis, le chemin d'accès à la piscine, aux terrains de pétanque et aux courts de tennis ; la rue de la Chaussée ; les rues Villey, Boulanger (revêtement de la chaussée notamment) ; l'avenue Liabastre (suite à l'effondrement d'une buse, début 2024) ou encore le début des travaux d'enfouissement de lignes rue Saint-Nicol et Sente aux Ladres. « *Nous remercions d'ailleurs les Honfleurais pour leur patience et leur compréhension* », salue Felipe Alvarez, premier adjoint au maire en charge des Travaux. Du côté du môle, de nouveaux équipements vélos ont été installés près de la Mora.

En 2025, le programme est également bien chargé pour les équipes des Services Techniques de la Ville. **Les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue Saint-Nicol et de la rue de la Bavole vont se poursuivre en ce tout début d'année (lire ci-après), le revêtement est actuellement refait sur le parking du Bassin du Centre (lire également ci-dessous) et les trottoirs seront pavés, rue Bourdet.**

→ Rues Saint-Nicol, de la Bavole et Sente aux Ladres

Dans le cadre de la politique d'effacement des réseaux électriques, la Ville de Honfleur et le SDEC Energies du Calvados ont mandaté l'entreprise Réseaux Environnement pour effacer les réseaux aériens traversant la rue Saint-Nicol, la rue de la Sente aux Ladres et la rue de la Bavole.

Ces travaux, menés en concertation avec la Ville de Honfleur, ont commencé le 30 septembre 2024 et doivent s'achever le 31 mars 2025. Après une première phase de la rue Saint-Nicol à la rue Alexandre-Dubourg entre le 30 septembre et le 20 décembre dernier, c'est désormais la partie allant de la rue Alexandre-Dubourg à la rue de la Bavole qui est en chantier. Ainsi, une déviation a été mise en place pour perturber le moins possible la circulation et les allées et venues des parents aux abords des écoles, par la rue du Bouloir. Attention toutefois, quelques contraintes sont à prévoir puisque le stationnement sera interdit sur la zone de chantier. Les accès piétons seront, eux, maintenus aux riverains et aux écoles.



Rue Saint-Nicol.

Concernant l'accès au cimetière Sainte-Catherine, les enterrements ne pouvant pas être prévus, les terrassements sur les trottoirs seront stoppés le temps des cérémonies. Pendant la cérémonie, les véhicules seront autorisés à stationner aux abords du cimetière Sainte-Catherine.

Enfin, pour ce qui est de l'accès à la salle de sport Jean Delage, les piétons seront canalisés sur les trottoirs de la rue Saint-Nicol. Le parking Beaulieu sera le seul endroit où le stationnement sera admis.

Les riverains et les écoles sont priés de regrouper leurs ordures ménagères auprès des conteneurs mis en place par la CCPHB à chaque extrémité de rue. En cas de soucis avec le service de collecte, vous pouvez contacter Mr Prevel au 02 31 14 29 30.

Pratique : en cas de question sur ce chantier, n'hésitez pas à contacter l'entreprise Réseaux Environnement au 02 31 61 76 40.

→ Parking du Bassin du Centre

C'est un chantier qui a débuté ce lundi 20 janvier 2025. Le revêtement du parking du Bassin du Centre va être entièrement refait, en deux phases distinctes, entre le 20 janvier et le 14 février prochain.

Le temps de la première phase de ce chantier, entre le 20 et le 31 janvier, une partie du parking sera fermée au stationnement. Les véhicules devront alors utiliser les places libres dans l'espace autorisé, et inversement, du 3 février au 14 février. Les entrées et sorties vers ce parking seront également modifiées, le temps des

travaux. « *Nous comptons sur votre vigilance et votre compréhension* », souligne Felipe Alvarez.

→ Rue Bourdet

Nous l'avions espéré, dans notre précédente édition : la rue Bourdet devait être en travaux à l'automne dernier. En effet, comme s'y est engagée la municipalité, les trottoirs doivent et seront refaits en pavés dans cette rue. Mais lors des études préalables à ce type de chantier, le Syndicat intercommunal (SIVOM), propriétaire du réseau d'assainissement, a diagnostiqué que de nombreuses boîtes de branchement devaient être refaites ou créées, préalablement à la requalification des trottoirs par la Ville.

Aussi, le SIVOM a engagé des études et un budget afin de pouvoir entreprendre les travaux le plus rapidement possible ; ces travaux supplémentaires nous obligeant à décaler les travaux de réfection des trottoirs. Ils commenceront au plus vite au cours du 1^{er} trimestre et seront réalisés par deux entreprises successivement. La première à intervenir sera en charge des branchements du réseau d'assainissement et travaillera pour le compte du SIVOM. La seconde assurera la requalification des trottoirs en pavés, sous la responsabilité de la Direction des Services Techniques de la Ville.

« *Durant toute cette période de travaux qui durera une partie du premier semestre 2025, nous mettrons tout en œuvre pour limiter les gênes induites par ces chantiers* », assure Felipe Alvarez, premier adjoint au maire en charge des Travaux.



Rue Bourdet.



→ Place Alphonse-Allais

En 2025 également, la place Alphonse-Allais va faire l'objet d'une étude toute spécifique des services de la Ville. En effet, cette jolie place enclavée « sera entièrement repensée. Nous allons, dans le même esprit que la rue Haute et que la rue de la Chaussée, créer, ici, un bel emplacement où se mêleront nature et matériaux de qualité. Ces aménagements valoriseront la place et les façades tout autour », explique le maire, Michel Lamarre. Au cours des premiers mois de l'année 2025, les services de la Ville vont élaborer des esquisses et effectuer les vérifications de réseaux nécessaires. « Nous espérons pouvoir commencer les travaux sur cet espace avant la fin de l'année 2025 », espère le maire de Honfleur qui souhaite voir trôner là, au cœur de cette place, le buste d'Alphonse Allais.

→ Rue de Sandwich

Une voie verte sur le plateau : place aux piétons et aux cycles, place aux modes actifs !

Qu'est-ce qu'une voie verte ? C'est une voie réservée aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers. Les voitures et les véhicules lourds y sont interdits. Cet aménagement est favorable au développement de la pratique des modes actifs pour tous les déplacements, même ceux du quotidien. Elle doit être accessible au plus grand nombre et sécurisée en conséquence.

Les élus de Honfleur et de Gonneville-sur-Honfleur ont décidé de créer une voie verte entre les 2 communes. Leur objectif : favoriser la circulation à pied, en vélo, en roller... entre le plateau de Honfleur et le centre de Gonneville-sur-Honfleur, particulièrement pour que la pratique quotidienne se développe. Ainsi, l'ensemble du parcours sera désormais sécurisé pour relier les établissements sportifs et scolaires depuis Gonneville-sur-Honfleur.

Concrètement, des obstacles vont empêcher la circulation des véhicules au carrefour de la rue des Écureuils après l'accès au cimetière paysager. Une voie verte dédiée à la circulation des cycles et des piétons est créée à partir de ce carrefour jusqu'au carrefour du chemin des Écoles à Gonneville. L'accès au cimetière paysager se fera uniquement depuis Honfleur, par la rue de Sandwich puis la rue des Écureuils. Afin d'apaiser la cohabitation entre les véhicules et les



Rue de Sandwich.

modes doux sur ces voies, elles sont qualifiées en zone de rencontre soit une vitesse maximale de 20km/h, après le carrefour de la rue de Port-Royal. À Gonneville, cette voie verte se prolonge par le chemin des Écoles qui permet de rejoindre l'école et le centre-bourg. À Honfleur, l'aménagement se connecte au réseau des circulations douces du plateau. Une seule exception : les engins de secours, de service et agricoles pourront circuler sur la voie verte.

La mise en service de l'aménagement est prévue au mois de février.



à noter

En 2025, lancement d'un nouveau marché de maîtrise d'œuvre en 3 lots :

- **Charrière Saint-Léonard** : études fin 2024 et 1^{er} semestre 2025 > travaux dernier trimestre 2025 et 1^{er} trimestre 2026.
- **Avenue Jacques-Cartier** : études 2^e semestre 2025 et 1^{er} trimestre 2026 > travaux été 2026 et 1^{er} trimestre 2027.
- **Rues des Capucins et Lucie Delarue-Mardrus** : études 2^e semestre 2026 > travaux 2^e semestre 2027.

Quels travaux pour nos églises et chapelle ?
Plusieurs pages leur seront consacrées dans notre prochaine édition.



SERVICE D'ABONNEMENTS EN LIGNE *une mesure qui séduit les habitants*

Jérôme Hamel, adjoint au maire et Laurent Guadebois, responsable d'exploitation pour le groupe Indigo Voirie.

Il y a un an, presque jour pour jour, la Ville de Honfleur, en partenariat avec l'entreprise Moovia (aujourd'hui Indigo Voirie) mettait en place un service dématérialisé pour que les Honfleurais, les habitants de la CCPHB et/ou les travailleurs sur Honfleur puissent renouveler leur(s) abonnement(s) de parking(s) de manière simplifiée et moderne. Et force est de constater que... la dématérialisation a du succès. « *Dès la première année, c'est presque 50% des abonnements qui ont été pris via cette plateforme (honfleur.e-habitants.com). Et, cette année, dès le 1^{er} janvier, il y avait du monde sur le site !* », s'en réjouit Jérôme Hamel, adjoint au maire en charge de la Circulation, du Stationnement, de la Police municipale et du Transport.

Une dématérialisation qui s'était accompagnée de la suppression de la vignette sur les pare-brises, remplacée par un contrôle des plaques d'immatriculation, effectué par les services de police. « *Là encore, nous n'avons pas eu de soucis quant au contrôle des stationnements. Et puis la mesure est plutôt bien passée auprès des habitants* », ajoute Jérôme Hamel.

Pour rappel, ces abonnements de voirie, mis en place à Honfleur il y a près de trente ans, par Michel Lamarre - le maire - et ses équipes successives, avaient été créés pour favoriser les habitants et les travailleurs sur Honfleur en matière de stationnement.

En ce début d'année 2025, vous pouvez à nouveau prendre vos abonnements de parkings en vous rendant sur la plateforme honfleur.e-habitants.com. Mais vous pouvez également, et c'est une volonté municipale, vous rendre au chalet de vente, situé quai Lepaulmier - à l'entrée du parking du Bassin du Centre, pour souscrire ou renouveler votre abonnement en direct. « ***C'est important de conserver une présence humaine pour tous ceux qui ne seraient pas à l'aise avec l'informatique*** », ajoute Jérôme Hamel qui assure également que **les tarifs n'ont pas augmenté pour les abonnés, cette année encore.**



pratique

Le bureau d'accueil du parking du Bassin du Centre est ouvert tous les jours en semaine jusqu'au vendredi 31 janvier 2025 de 10h à 12h et de 14h à 18h, et du lundi 3 au vendredi 7 février de 14h à 18h. Pour accéder à la plateforme et aux documents à remplir pour vous abonner, rendez-vous sur honfleur.e-habitants.com ou sur le site de la mairie de Honfleur : <https://www.ville-honfleur.com/votre-mairie/vos-demarches/abonnement-de-parkings/>

Plusieurs types d'abonnement vous sont proposés.



MANON GRAINDORGE

conseillère numérique pour aider nos habitants



Manon Graindorge propose des ateliers dans les locaux de JSF et en centre-ville, à la médiathèque.

Manon Graindorge, 24 ans, originaire de Beuzeville, vient de rejoindre la grande équipe de la municipalité de Honfleur en tant que conseillère numérique. Un poste qu'elle attendait depuis plus d'un an. Après des études en gestion de l'administration et un BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S), Manon a été engagée en service civique puis embauchée chez Jeunes Seniors Familles (JSF), de 2020 à 2023. « **Je proposais des cours collectifs aux habitants pour les aider à se familiariser avec l'outil numérique. Il m'arrivait aussi parfois de les recevoir en individuel lorsqu'ils avaient des demandes spécifiques (aide pour certaines démarches telles que les impôts, la complétion de dossier médicaux...)** », explique-t-elle. Manon travaillait aussi avec les salariés, sur proposition de leur employeur. « *Pôle emploi, Être et Boulot... j'ai travaillé avec ceux pour qui leur entreprise avait demandé une formation.* »

À l'écoute, discrète et empathique, Manon sait déjà que ce poste est « fait » pour elle. « **J'aime donner ces cours, apprendre quelque chose aux gens, les aider à régler des choses qui leur semblent compliquées. Moi, je suis née avec les ordinateurs, les tablettes, les smartphones. Je connais leurs usages. Mais eux, pas forcément, ce n'est pas inné** », rappelle-t-elle. « *Soutenir les Honfleurais dans leur usage quotidien du numé-*

rique, les sensibiliser aux enjeux du numérique et leur apporter un certain niveau d'information sur les outils numériques mis en place par la Ville ... tels sont le rôle et les enjeux pour une municipalité, engagée dans son temps », rappelle Aziz Achouri, Directeur général des Services de la Ville.

Installée dans l'espace public numérique de la Maison des Familles, Manon accueillera les mardis et jeudis après-midi les habitants, en accès libre, pour des cours collectifs. D'autres projets seront mis en place, dans les semaines à venir, avec les services municipaux.



pratique

- Cours collectifs dans les locaux de JSF : mardi de 13h15 à 17h, mercredi et jeudi de 9h à 12h15.
- Ateliers en libre accès dans les locaux de JSF : lundi, mercredi et jeudi de 13h15 à 17h et mardi et vendredi matin de 9h à 12h15.
- Interventions à la médiathèque : mercredi de 15h à 16h30 et vendredi (atelier tablettes) de 14h à 15h30.



GOELANDS ET PIGEONS un premier fascicule d'informations



Vous l'aurez certainement remarqué, avec ce bulletin municipal, vous avez reçu un fascicule intitulé « *Quid #1 – Faune et Flore – Goélands et pigeons biset* ». **Ce premier document - trois autres sont en cours de réalisation - vise avant tout à informer les habitants et à rappeler la législation.**

« *Le service des Espaces verts reçoit régulièrement des demandes et questions de la part des habitants et visiteurs sur de nombreuses thématiques faune/flore. L'équipe a jugé utile de présenter les actions entreprises par les services et de transmettre un maximum de données, conseils et recommandations aux usagers pour mieux comprendre les situations rencontrées et aborder les contraintes et problématiques avec sérénité* », expliquent les agents du service Espaces verts.

Parce qu'en effet, qu'il s'agisse de gestion des espaces verts publics ou privés, de dégâts ou nuisances provoqués par des animaux domestiques ou sauvages, d'incivilités ou tout simplement d'informations sur la biodiversité du territoire, chacun est, un jour, face à quelques interrogations... auxquelles nos services tentent, aujourd'hui, de répondre. « *Parfois, dans certains cas, notamment de dégâts ou nuisances causés par des animaux, la participation des habitants est attendue et bénéfique pour améliorer une situation.* »

Une série de fascicules est ainsi en cours d'élaboration et sera distribuée au fur et à mesure avec les prochains bulletins municipaux. Le premier, que vous venez de recevoir en ce début 2025 concerne les goélands et les pigeons que certains d'entre vous considèrent comme des indésirables. Poubelles éventrées, nuisances sonores, déjections, dégradations des édifices... alors que les goélands sont protégés car leurs populations sont en déclin, le pigeon biset, qui peut avoir jusqu'à 5 portées par an, peut être régulé. Comment vivre ensemble sur le territoire honfleurais ? Retrouvez toutes les informations utiles dans le 1^{er} fascicule !





ÊTRE & BOULOT

des dizaines d'emplois sauvés



Jean-François Bernard, vice-président de la CCPHB, Michel Lamarre, maire de Honfleur et président de la CCPHB, Patrick Bronnec, président de l'association Être & Boulot, Philippe Fournier-Montgieux, sous-préfet de Bernay, lors de la conférence de presse du mercredi 20 novembre 2024.

Depuis la mi-novembre, il y a du changement chez Être & Boulot ! L'association, qui a pour cœur de métier l'insertion sociale et professionnelle, a pris un nouveau tournant.

En partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), qui a tout fait pour aider à ce sauvetage, l'association Être & Boulot a repris les locaux et l'activité de « l'Eco'space » de Beuzeville, sauvant ainsi in-extremis 23 des 25 emplois de ce magasin de meubles et vêtements d'occasion. Cette structure, auparavant tenue par l'Acter'Action Parc de Pont-Audemer – œuvrant elle aussi dans le milieu de l'insertion professionnelle – avait été mise en procédure de sauvegarde le 12 novembre dernier. Menacé de fermeture, l'Eco'space de Beuzeville est aujourd'hui sauvé, ainsi que la centaine d'emplois. « Le site Eco'Space est un atout majeur pour le territoire. Il permet de créer des emplois, de réduire les déchets et de favoriser l'accès à des produits à prix abordables », souligne Karine Hamel-Cam, directrice d'Être & Boulot.

Pourquoi un tel projet ?

« Le site de cet ancien Eco'Space de Beuzeville accueillera désormais la Grande Ressourcerie

Honfleur-Beuzeville puisque le bâtiment fait 1 000 m² de surface », annonce la directrice. Une ressourcerie... comme celle de Honfleur ? « Il est vrai qu'en 2021, Être & Boulot avait emménagé dans ce nouveau local, zone de la Fosseirie, pour cette même activité. Mais là, il y avait non seulement le projet de pérenniser les activités de l'Eco'space mais aussi celui d'ouvrir cette ressourcerie à tout le territoire », confirme Michel Lamarre, le maire de Honfleur, également président de la CCPHB. Ainsi, depuis début décembre, la ressourcerie du Plateau a transféré son activité dans les locaux de l'ex Eco'space, au 830 rue Louis-Gillain, à Beuzeville.



Visite des locaux de la ressourcerie de Beuzeville.



Tous ensemble, ils ont inauguré les nouveaux locaux de la ressourcerie.

Quel avenir pour les locaux du Plateau ?

À Honfleur, Être & Boulot conserve son local de 350 m² zone de la Fosseirie, pour accueillir et stocker les dons des particuliers, du mardi au samedi de 13h à 17h. « Ce bâtiment permettra à nos équipes d'effectuer toutes les étapes essentielles avant la mise en vente et la traçabilité : pesage, tri, gestion des flux

avec stockage ou encore étiquetage. Le site accueillera un atelier de valorisation », affirme Patrick Bronnec, le président de la structure. Pour les Honfleurais qui s'étaient attachés à leur ressourcerie du Plateau, Être & Boulot proposera, deux jours par mois, une ressourcerie éphémère, sur le parvis de la boutique textiles Coudes à Coud', afin de découvrir « les pépites du mois ».

→ A VOS AGENDAS !

Première ressourcerie éphémère les 7 et 8 février 2025 au Canteloup-Marronniers

En exclusivité pour la population honfleuraise, l'association Être & Boulot organisera donc chaque mois une « ressourcerie éphémère ». Un barnum sera installé sur la place devant la boutique Coudes à Coud', dans le quartier du Canteloup, permettant aux habitants de chiner des objets spécialement sélectionnés pour ces occasions. La première édition aura lieu les 7 et 8 février 2025, de 10h à 17h.



Réemploi et solidarité au cœur du projet

Cette initiative vise à maintenir un service de proximité sur la commune, en proposant une large gamme d'articles : meubles, livres, vaisselle, petit électroménager, et bien plus encore. Tous les objets, récupérés et revalorisés par Être & Boulot, reflètent une démarche d'économie circulaire et de consommation responsable. Mais au-delà de l'aspect écologique, la « ressourcerie éphémère » se veut également un lieu convivial, où les visiteurs pourront rencontrer les membres de l'association et découvrir leurs actions. Une belle occasion de consommer autrement et de soutenir une initiative locale en faveur de l'environnement et de l'insertion.



LA LIEUTENANCE 2024-2025 des créations artistiques de qualité



Les jeunes du groupe ados se sont transformés en vidéastes le temps d'une semaine cet été. Ils ont créé un projet autour de la Lieutenance et un autre autour du Manoir du Désert © J.Gallet

Ouverte au public depuis avril 2023, la Lieutenance a lancé quelques mois plus tard sa résidence d'artistes qui a déjà été au cœur de nombreuses actions au cours de l'année écoulée.

À commencer par le projet vidéo « *C'est mon patrimoine* ». Cette opération, portée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, invite à découvrir ou redécouvrir des sites d'exception tout en développant la sensibilité des jeunes. « **L'objectif, pour nous, est de permettre aux jeunes de s'approprier le patrimoine près de chez eux et d'y associer une pratique artistique** », commente la directrice de la structure honfleuraise, Johanne Gallet.

En août dernier, donc, le groupe ados du centre de loisirs de la CCPHB (Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville) s'est lancé dans l'écriture et la réalisation de deux court-métrages, accompagné par l'artiste vidéaste Benoît Lemennais. « *Ils ont commencé par découvrir les deux sites sous forme de jeu et de visites guidées ou théâtralisées pour comprendre l'histoire et l'architecture. Ensuite, ils ont écrit leur scénario, effectué les prises de vue, de sons, conçu les décors et les mises en scènes* », poursuit Johanne Gallet. « *Ils se sont vite pris au jeu et se sont investis avec l'envie d'aller au bout de leur projet.* »

Les deux réalisations, « *Reufs, une interprétation de l'histoire du Manoir du Désert* » et « *Hunefleth, une interprétation de l'histoire de la Lieutenance* » ont été présentées aux familles dans la salle de spectacle Le Batolune, le 20 septembre, et au public à la Lieutenance lors des Journées du patrimoine. « *Les parents étaient ravis du rendu... et nous aussi ! Ils ont apporté un nouveau regard sur ce patrimoine avec le langage de leur génération.* »

Une collection a, de fait, été commencée avec les deux premiers épisodes sur la Lieutenance et le Manoir du Désert en 2024. L'été prochain, le défi sera lancé à un nouveau groupe de jeunes de poursuivre cette pratique artistique et de renouveler l'opération autour des Maisons Satie et de l'église Sainte-Catherine.



pratique

Les deux vidéos sont visibles depuis la page « Lieutenance » du site Internet de la mairie (<https://www.ville-honfleur.com/decouvrir-honfleur/honfleur-et-son-patrimoine/la-lieutenance/>) et sur le compte Instagram de la Lieutenance.



→ UNE LIEUTENANCE BIEN VIVANTE : DES ARTISTES EN RESIDENCE

Vous le savez, désormais, la Lieutenance accueille, plusieurs semaines dans l'année, des artistes en résidence, c'est-à-dire qu'ils logent, mangent, vivent dans la Lieutenance, au cœur de notre cité, pour s'en imprégner et créer, composer librement ; nous livrant ainsi leur vision de notre territoire.

En mars-avril 2024, un appel à candidature national avait été lancé pour proposer une résidence d'écriture et une résidence d'arts plastiques sur une thématique maritime à la Lieutenance. Un comité de sélection s'est créé, composé de professionnels du milieu artistique et de financeurs dont le comité *Normandie Livres et Lecture* ainsi qu'un responsable de résidences d'artistes en Normandie. Pour l'année 2024, Jodie Camus a été sélectionnée pour la résidence d'arts plastiques et Louis Zerathe, pour celle d'écriture.

Jodie Camus aime travailler sur différentes techniques de teinture végétale en créant des empreintes à partir des traces d'oxydation (de rouille). Passionnée par la mer, elle s'est intéressée au mobilier portuaire et aux outils de pêche. Lors de la fête de la Coquille et de la Pêche (ex-fête de la Crevette) en octobre dernier, elle a proposé un atelier de teinture dont le but était de découvrir la fabrication du bleu à partir d'une cuve d'indigo. Avec une classe de CM1 du groupe scolaire Caubrière, elle a pu faire découvrir son travail aux enfants. Ensemble, ils ont monté un projet

et sont allés à la plage du Butin pour mieux connaître sa faune et sa flore avec un animateur de la Maison de l'Estuaire. Ils ont collecté des plantes (de l'argousier et de la vergerette du Canada) et ont créé leur propre teinture à partir de ces plantes, raconte Johanne Gallet, la directrice de la Lieutenance. Après ses six semaines de résidence, Jodie Camus reviendra à Honfleur pour une exposition de ses œuvres, cette fois, au musée Eugène-Boudin, en avril prochain.

Louis Zerathe s'est penché, lui, sur le langage de Honfleur. Les noms de rue, des lieux, des sites et autres endroits portant, parfois, des noms insolites ou de personnalités méconnues. Il a réalisé un recueil de poèmes et des cartes postales dédiés à notre territoire. « Il a proposé un atelier d'écriture à la médiathèque sur l'origine des noms



de famille. Il a travaillé avec le centre de loisirs de la CPHB pour créer un jeu de "questions-réponses" sur les noms de rue. Avec la participation des archives municipales et la médiatrice de la Lieutenance, il a travaillé avec une classe de 5^e de collège Notre-Dame sur le quartier Saint-Léonard. » liste Johanne Gallet. Le 29 novembre dernier, une restitution de tout son travail a été organisée à l'auditorium de la médiathèque avec, au programme : lecture d'extraits de son recueil, lecture des textes des participants aux ateliers et échange avec le public. Les textes de Louis Zerathe seront également exposés au musée Boudin en avril prochain.

→ ET POUR 2025 ?

En janvier, la Lieutenance a participé au festival porté par *La Factorie - Maison de Poésie* « Les poètes n'hibernent pas » et a reçu, en résidence, la poétesse Estelle Dumortier. À l'auditorium de la médiathèque, elle a proposé une soirée, le 21 janvier dernier, de restitution de son travail, performé avec Patrick Verschueren à la guitare.

En mars, la Lieutenance accueillera une résidence de recherche pour le bien commun. Trois chercheurs scientifiques, en fin d'études, viendront pendant deux semaines, proposer, entre autres aux habitants, une rencontre-débat scientifique autour de problématiques maritimes spécifiques à notre territoire. « Que les Honfleurais n'hésitent pas à venir découvrir et participer aux ateliers et rencontres avec les artistes. Ils viennent ici pour échanger avec les habitants », incite Johanne Gallet, la directrice de la structure.



Zoom

Bastien Loukia À l'aube de son millénaire, une bande dessinée pour vous raconter les 1 000 ans de Honfleur

Pour préparer, comme il se doit, cet événement d'envergure, il y a deux ans, en 2022/2023, Michel Lamarre, maire de Honfleur, et Caroline Thevenin, adjointe au maire en charge de la Culture, ont eu l'idée de solliciter le dessinateur honfleurais Bastien Loukia, avec le souhait de créer un projet pour marquer cet événement.

« *Honfleur, cité millénaire* ». C'est le nom de la toute nouvelle bande dessinée du talentueux honfleurais Bastien Loukia. Pourquoi cité millénaire ? Dans deux ans, en 2027, Honfleur fêtera – dignement ! – ses 1 000 ans, soit, en réalité, les 1 000 ans de sa première mention sur un document officiel (lire notre édition n°51 – été 2024).

« *Étant, comme chacun sait, très attaché à ma ville natale, je me suis, à l'instar de nombreux Honfleurais, passionné très tôt pour son histoire, ses origines et ses mystères. La ville de Honfleur a toujours beaucoup nourri mon imagination et ma passion pour l'art et l'histoire. Et le projet de réaliser une bande-dessinée pour célébrer le millénaire de la ville m'a évidemment tout de suite intéressé* », raconte Bastien Loukia, qui signe là avec BVR éditions, sa 4^e BD.

Pour se faire, il fallait donc bien... plonger dans l'histoire de Honfleur ! « *Oui, et je l'ai fait au travers de*

tous les ouvrages existants, et avec l'aide précieuse de Pierre Jan, Pascal Lelièvre et quelques autres Honfleurais passionnés. Le plus compliqué était de représenter Honfleur à des époques où il n'existe aucune iconographie ou très peu, comme pour toute la période du Moyen-Âge ou celle de la Renaissance. Il y a eu un travail d'imagination. Je me suis souvent inspiré de villes qui avaient les mêmes caractéristiques que Honfleur et dont il existait des représentations d'époque », précise l'auteur de la BD « *Honfleur, cité millénaire* », qui a dû faire face, au cours de l'élaboration de son œuvre, à une autre difficulté. « *L'ampleur des données historiques. Il était impossible de tout raconter, et il y a des sujets ou événements que je n'ai pas pu aborder, étant aussi limité par le nombre de pages. Que les Honfleurais me pardonnent ! J'ai aussi voulu que la BD soit à la portée d'un jeune public, pour que les petits honfleurais puissent à leur tour découvrir l'histoire de leur ville.* »

Une BD pour marquer le temps

Cette bande dessinée, comme les autres événements qui ponctueront l'année du millénaire en 2027, le maire de Honfleur,



Michel Lamarre, a voulu l'offrir aux habitants d'aujourd'hui.

Comme pour marquer le temps. « *Il nous semblait important d'associer les habitants à une meilleure connaissance de leur histoire pour célébrer cet événement dignement* », annonçait le maire, lors de ses vœux le 14 janvier dernier. Ainsi, tous les foyers honfleurais peuvent, depuis le 20 janvier, venir récupérer leur exemplaire à l'accueil de la mairie (un par foyer – précisions ci-dessous). « *Je remercie la municipalité de m'avoir proposé ce projet, et j'espère que les lecteurs, Honfleurais de naissance, de passage ou d'adoption, prendront un grand plaisir à le découvrir* », note Bastien Loukia qui, en parallèle, vient de terminer un film documentaire sur Erik Satie, qui sortira au cinéma l'été prochain.

Comme annoncé lors des vœux du maire, la bande dessinée est offerte à chaque foyer de Honfleur (et uniquement aux familles de Honfleur) depuis lundi 20 janvier, en mairie. Pour vous la procurer, veuillez-vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, de moins de 3 mois (facture eau, EDF, avis d'imposition...). Pour tous ceux qui ne sont pas domiciliés à Honfleur et qui souhaitent acquérir la BD, il faudra patienter quelques semaines, puisqu'après la distribution aux familles de notre ville, elle sera mise en vente dans nos structures municipales et à la librairie **À plus d'un titre**, rue de la République.



L'ASSOCIATION AVF HONFLEUR fête ses 50 ans



© Archives municipales de Honfleur

Le saviez-vous ? En 2025, l'association des AVF (Accueil des Villes Françaises) fêtera ses 50 ans d'existence à Honfleur. Créée en 1975 sous le nom de *Honfleur Accueil*, cette association – qui se revendique ainsi et non comme étant un club – doit sa longévité à l'implication toujours active de ses nombreux bénévoles et à la diversité de ses activités. « À l'origine, cette association est née pour les femmes ne travaillant pas et se retrouvant seules quand leurs maris étaient au travail et les enfants à l'école », rappelle l'actuelle présidente (depuis trois ans), Patricia Berneval. « Nos valeurs n'ont pas changé depuis 1975 : nous nous efforçons de créer du lien social, amical et de favoriser des moments de partage entre les habitants d'une même ville et des alentours. », tout cela avec l'aide et le soutien de la municipalité. Nous travaillons main dans la main.

Forte de 200 adhérents cette année encore, l'association a le vent en poupe. Et contrairement à ce que l'on pourrait croire, les AVF n'accueillent pas que les nouveaux arrivants. « Nous voyons venir, à nos activités, des jeunes retraités du territoire. Des Honfleurais mais aussi des gens des communes alentour qui veulent s'occuper au début de leur retraite. » Conversations d'anglais, d'espagnol, ateliers d'informatique, mais aussi scrapbooking, vannerie, gymnastique, marche dynamique, peinture, sculpture, méditation ou encore cartonnage et chant... il est vrai que les possibilités sont nombreuses. « En tout, nous proposons 25 activités dans les locaux (charrière Saint-Léonard) que la mairie met à notre disposition. Ces ateliers sont chaque année maintenus grâce à la bonne ambiance entre nous et surtout à nos bénévoles qui s'engagent sans relâche »,

rappelle Patricia Berneval, qui espère également relever le défi d'attirer, dans ses rangs, de jeunes actifs.

Bien sûr, une équipe des AVF reste dédiée à l'accueil des nouveaux habitants et adhérents. Une dizaine de bénévoles se relaient pour remettre, à ceux qui le souhaiteraient, quelques éléments pratiques sur notre ville et l'association.

« Ceux qui s'installent ici pour la première fois ont besoin de repères. Nous leur donnons la première image de Honfleur, nous essayons de faire en sorte qu'ils se sentent bien accueillis », complète Annie Lubin, la secrétaire. Chaque année, nous les accueillons dans nos locaux afin de créer ce lien social et de faire découvrir nos ateliers autour d'un pot d'accueil. Les nouveaux arrivants sont invités aux Greniers à Sel pour une présentation de leur nouvelle ville par le maire, Michel Lamarre. « Nous organisons également des repas, des goûters, une visite guidée de Honfleur et des escapades sont organisées par une équipe de bénévoles. Tout ça pour permettre aux nouveaux habitants de se mêler aux locaux », ajoute encore Annie Lubin.

En 2025, les bénévoles réfléchiront à la meilleure manière de fêter ces 50 années d'existence et de moments partagés.



pratique

Cotisation 40€ par adhérent pour une période de septembre à août. 13 charrière Saint-Léonard. T. 02 31 98 84 15. Mail : avfhonfleursecreariat@gmail.com - www.avf.asso.fr



La Cabane

C'est le seul commerce de Vasouy. Niché entre la terre et la mer, ce petit coin de paradis se nomme **La Cabane**. Après avoir été un restaurant, cet espace de 150 m² en bord de mer est aujourd'hui une belle boutique de décoration de maison. Canapés, meubles d'intérieur, luminaires, linge de lit... Patricia Colange réalise, ici, son rêve d'enfant. En effet, après avoir travaillé pendant 14 ans au *Perroquet Vert* et 15 ans au *Week-end*, sur le Vieux Bassin, Patricia avait besoin d'un peu de calme et de sérénité. « *Pendant la période du Covid-19, je me suis rendu compte que je n'avais pas beaucoup de temps pour ma famille. La restauration est un milieu difficile. J'ai eu envie d'autre chose. Aujourd'hui, je m'épanouis totalement dans mon travail.* » En plus d'un rythme de vie différent, Patricia Colange a découvert à Vasouy un nouveau rapport avec la clientèle. « *Les gens prennent le temps, ils me demandent des conseils. Et ça me plaît. Je suis fière aussi d'avoir trouvé des produits français, des fournisseurs de qualité.* » Avec sa fille, Émilie Rabel, elles se rendent dès qu'elles le peuvent à Paris ou en Belgique pour voir des showrooms, histoire de s'inspirer des nouvelles modes et tendances. Une vocation pour le goût de l'aménagement intérieur qui pourrait même devenir une vocation professionnelle pour Émilie. Matières naturelles, lin, paille, couleurs nature, ambiance chaleureuse et élégante... n'hésitez pas à venir jeter un œil aux produits (et à la vue) qu'offre **La Cabane** et sa campagne chic !

Pratique : La Cabane - 2051 route de Trouville - 14600 Vasouy. Ouvert du jeudi au lundi de 10h30 à 18h30, fermé les mardis et mercredis. Instagram : La_Cabane_Vasouy. Mail : lacabane.vasouy@gmail.com. T. 02 31 87 09 66.



Ouverture d'un Picard surgelés au Village de Marques

Le 19 novembre, Picard a inauguré un nouveau magasin à Honfleur pour la plus grande satisfaction de ses habitants et ceux des environs. Ce nouveau point de vente franchisé, le troisième de Florence et Alexandre Kouklevsky dans la région, permettra de répondre au souhait des Honfleurais d'avoir un Picard sur leur territoire.

« *L'équipe de ce nouveau point de vente est ravie de vous accueillir et de vous proposer les nombreuses références de la gamme Picard, offrant des solutions pour tous les repas et moments de vie. Parmi ces produits, les clients pourront retrouver les 250 nouveautés imaginées par Picard chaque année* », expliquent Florence et Alexandre Kouklevsky. « *Enseigne alimentaire préférée des Français, Picard a pour engagement d'offrir des produits de qualité, sans colorant artificiel, ni édulcorant, ni exhausteur de goût. L'enseigne tente de répondre à toutes les tendances de consommation (bio, végétarien, etc.), et offre le juste rapport qualité/prix avec 300 produits à moins de 3€. Au-delà du surgelé, l'offre est étoffée avec des produits d'épicerie ainsi qu'une cave à vin offrant aux clients une dizaine de références sélectionnées avec soin par les experts sommeliers du Petit Ballon.* »

Pratique : Picard surgelés - Rue de la Manche. Ouvert du lundi au jeudi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h ; le vendredi en continu de 9h30 à 19h30 et le samedi en continu de 9h30 à 19h. Parking devant le magasin.



LE PETIT CHAT NEPTUNE

histoire d'un sauvetage

Les agents municipaux, les élus et de nombreux Honfleurais ont tout mis en œuvre pour sauver un chaton des eaux.

C'est une histoire qui a ému, bien au-delà des frontières de notre ville. Et une soirée que nos agents communaux, Felipe Alvarez, premier adjoint en charge des Travaux et Jérôme Hamel, adjoint en charge de la Police municipale, n'oublieront pas de sitôt !

Le mardi 1^{er} octobre dernier, il est 16h quand Felipe Alvarez est appelé par les agents de la Police municipale sur le Plateau : des habitants entendent des miaulements provenant de la route, quartier du Québec. Avec une équipe des Services Techniques, l' élu se rend sur place et découvre, en effet, qu'un chaton est coincé dans le réseau d'eaux pluviales. « Il avait dû tomber à travers une grille, il était tellement petit », s'en souvient-il. Sur place, il retrouve tout un attroupement composé d'habitants, de pompiers, de journalistes et d'agents municipaux. Les habitants, premiers à l'avoir entendu, tentent déjà de le sortir de là : voiture télécommandée, souffleur et même tout type de fils... tout est bon pour essayer de sauver l'animal.

Les sapeurs-pompiers, appelés en renfort, tentent à leur tour plusieurs solutions et finissent par « projeter de l'eau pour pousser le chat à sortir, mais rien n'y a fait, ils n'y parvenaient pas. Ils ont alors fait appel à l'équipe spécialisée "sauvetage déblaiement" de Caen pour tenter de le sortir de là. » Apeurée, affamée et frigorifiée, la petite boule de poils ne se laisse, en effet, pas approcher, rendant difficile toute tentative de sauvetage.

Aux grands maux les grands remèdes

« Il ne cessait de miauler. Et, franchement, ça me donnait des frissons de l'entendre là. On aurait dit les

pleurs d'un bébé », souffle Felipe Alvarez. Alors, vers 20h, les élus décident d'ouvrir la route. « Nous avons hésité à ouvrir la route pour ce chaton. C'est beaucoup de moyens déployés quand même. Et puis l'un de nos chefs d'équipe voirie, Cédric Dumortier, qui était resté à nos côtés, nous a dit qu'il avait du matériel et qu'il pouvait rappeler des agents municipaux pour ouvrir la route. C'est ce qu'il a fait. Et les agents, à la demande de monsieur le maire, sont revenus. » Il est bientôt 21h quand la route s'ouvre enfin, après quelques coups de disquette. « L'un des habitants, Martial, s'est déshabillé et a essayé d'entrer dans la canalisation pour récupérer le chat, en vain. Vraiment, les habitants ont été des soutiens de tous les instants », félicite le premier adjoint.

Finalement, c'est grâce à un bidon, envoyé dans les réseaux, que le chat s'est déplacé... et qu'il a été attrapé, à mains nues, à travers un regard, par un agent municipal couché sur la voie. 23h20, le chaton d'à peine un mois sort enfin des eaux. Pluvial est son (premier) nom. « Une cinquantaine d'habitants et d'agents se sont mis à applaudir. Ça nous a fait chaud au cœur », se souvient Felipe Alvarez. Lait pour bébé, nourriture pour passer la nuit... les habitants se sont montrés généreux. Et l' élu tient à les en remercier. « Un grand merci à tous ceux qui ont aidé à ce sauvetage. Merci pour le soutien apporté à nos équipes, merci pour la nourriture offerte pour le chaton, merci pour le café fait aux agents. Merci pour tout. »

Après une première nuit chez Felipe Alvarez, Pluvial (qui s'appelle désormais Neptune) a intégré un foyer aimant, non loin de là où il a été trouvé. Et l'adjoint en charge des Travaux ? Il est devenu son parrain...

JEAN HUBER

l'incroyable histoire d'un cordonnier honfleurais



© Archives municipales de Honfleur

« *Regarde ben cha, mon por petiot, tu verras pu jamais à Honfleur une si belle enterrement !* » s'exclame le 25 juillet 1844 un grand-père à son petit-fils...

Un voyage de 30 jours attendait alors le cortège funèbre pour transporter l'un des hommes les plus riches de Honfleur. Il ne fallut pas moins de 60 relais de poste pour que le char funéraire orné de draperies noires conduit par des chevaux drappés de noir avec des larmes d'argent et dont le chef était recouvert de plumets atteigne le village d'Iptingen dans le royaume de Wurtemberg (aujourd'hui Land de Bade-Wurtemberg – Allemagne).

Mais qui faisait ainsi son dernier voyage ? Un duc, un prince, peut-être même un roi se demandaient tous ceux qui virent ce merveilleux cortège sur le chemin qui, depuis, relie notre commune de Honfleur à celle d'Iptingen. Non, le char transportait un simple cordonnier devenu banquier ! Inconnu à Honfleur, le banquier philanthrope est aujourd'hui encore célébré dans son village natal, où son nom et celui de notre ville sont indissociables.

Mais revenons quelques années en arrière...

Le 2 avril 1760, Johannes Georg Huber et Anna-Maria Strasser sont les heureux parents d'un troisième enfant, un garçon qu'ils prénomment Johannes. Johannes grandit en compagnie de ses deux sœurs et de son frère : Anna-Maria et Maria-Katharina qui émigrèrent

aux USA et Israël qui s'éteint en 1826 à Nancy. Élève studieux, il fréquente l'école de son village jusqu'à l'âge de 11 ans.

En 1771, il part à Francfort sur le Main où il apprend le métier de cordonnier exercé par un oncle qui aurait pu trouver, en lui, un digne successeur si le destin en avait voulu autrement... En 1778, il quitte Francfort pour Stuttgart où il poursuit son apprentissage. Devenu maître cordonnier, il part à Paris puis à Pont-Audemer et s'établit définitivement à Honfleur le 25 octobre 1789.

Les chroniques relatent alors qu'après un dur labeur et un sens profond de l'économie et, ce, malgré la crise des assignats qui frappe la France après la Révolution, Johannes, devenu Jean Huber dit Francfort pour les Honfleurais, est à la tête d'une fortune colossale s'élevant à 80 000 francs.

Il quitte son métier de cordonnier et s'établit en 1803 banquier. En 1808, il est un homme puissant et riche qui, à cette époque déjà, « *ressentait le besoin de faire partager son accident de richesse aux autres* », écrit le pasteur Schollkopf, en 1910, lors des cérémonies qui marquent le 150^e anniversaire de sa naissance.

Et partager, c'est bien peu dire ! Ses parents restés en Allemagne reçoivent la somme de 60 000 florins, ses sœurs aux États-Unis la somme de 100 000 francs. Quant à sa commune natale, elle reçoit de nombreuses preuves de son attachement : objets du culte, orgue,

clocher de l'église, maison pour les pauvres (1842 – illustration ci-contre), hôpital, école, chorale : Jean Huber finance tout. Il finance si bien qu'en 1910, soit près de 70 ans après son décès, l'argent est toujours suffisant pour entretenir la chorale et offrir aux enfants le jour de la Saint Jean des cadeaux et des gâteaux. Cette fortune, comme bien d'autres, disparaît en 1923 lors de la terrible inflation qui frappe l'Allemagne.

Jean Huber dit Francfort ne se contente pas de donner de l'argent, il veut également permettre aux habitants de sa commune de manger à leur faim, c'est ainsi qu'il achète 26 arpents de terre et y fait planter 1500 arbres fruitiers. Afin que ces arbres soient toujours bien entretenus, il recrute et paie un instituteur pour apprendre aux enfants la culture, les sciences naturelles et surtout les choses réelles... et, parmi ces choses réelles, se retrouvent les bases de la langue latine et surtout le français.

Et s'il fait des dons à sa commune natale, il n'oublie pas sa commune d'adoption. Quoique luthérien, Jean Huber remet une somme importante pour l'entretien de l'église Sainte-Catherine et lègue aux pauvres de la ville de Honfleur la somme de 10 000 francs.

Riche propriétaire également, il achète de nombreuses fermes et propriétés dans le canton de Honfleur : notons à titre d'exemple, la ferme du Canteloup, la ferme du Buquet, une maison rue du Dauphin, une propriété rue de la République, l'un des greniers à sel et même l'actuel hôtel de la Communauté de communes, les fermes de Crémanville à Ablon et celle des Argilliers à Saint-Gatien-des-Bois.

Tant de richesses attisent la convoitise : Jean Huber est victime en mai 1824 d'une tentative d'extorsion de fonds et d'assassinat. Dans la nuit du 13 au 14 mai, M. et Mme Surmont-Feugère, prévenus tous deux de banqueroute frauduleuse, invitent Jean Huber à venir chez eux afin de trouver une solution. À peine arrivé, M. Surmont-Feugère, aidé d'un homme de main, se ruent sur le banquier, lui lient bras et jambes, le bâillonnent et le frappent pendant plus d'une heure. Afin de mettre un terme à ses tortures, il signe plusieurs billets et mandats pour une somme s'élevant à près de 30 000 francs. Relâché, Jean Huber se rend à la police puis chez son notaire afin de dénoncer tous les titres signés. Sa signature sera *f.hueber* en remplacement de *HUBER FRANCFORT*. Ne se sentant désormais plus en sécurité, Jean Huber, âgé de 64 ans, fait venir à

Honfleur plusieurs de ses neveux nés aux États-Unis ou en Allemagne afin de l'aider dans ses affaires. Deux resteront : Jonathan Wagner (1808-1884) qui reprend les activités bancaires de son oncle et Jean Lang (1810-1886) qui sera maire de Fiquefleur-Equainville. Ces neveux fixeront pour un temps une descendance à Honfleur et en Normandie parmi lesquels Marcel Aumont, courtier maritime, ou le docteur Georges Celos.

Anobli en 1842 par le roi de Wurtemberg pour ses bienfaits, Jean Huber s'éteint dans sa propriété de la rue de la République, le 15 mai 1844. Comme il l'avait exprimé dans son testament, il est embaumé par le docteur Lecoupeur de Rouen, selon le procédé mis au point par Jean-Nicolas Gannal. Son corps est ensuite placé dans un double cercueil, l'un de plomb et l'autre en bois de chêne et exposé aux regards de ses amis de Honfleur et de sa famille. Deux mois plus tard, le char funéraire quittait Honfleur pour Iptingen où Jean Huber repose depuis dans le caveau qu'il s'était fait construire à partir de 1830 (illustration ci-dessous).

180 ans plus tard, quelques mois avant la parution d'un livre, rédigé par le docteur Ralf Fetzer et les célébrations qui marqueront cet anniversaire, Pierre Jan, responsable des archives municipales, accompagné d'Andreas Fath-Halbig, maire de notre ville jumelle de Wörth am Main se rendirent à Iptingen. Là, ils constatèrent sous le portrait de Jean Huber dit Francfort, peint en 1830 à Honfleur (illustration ci-contre), qui veille depuis sur les paroissiens de l'église Sainte-Marguerite d'Iptingen, que le souvenir du cordonnier banquier de Honfleur est toujours ancré dans les mémoires. À Iptingen et à Honfleur, nous pouvons être fiers de ce philanthrope qui associa nos deux communes pour l'éternité.



**JANVIER****Vendredi 10 janvier à 14h****Atelier numérique : initiation****tablettes** (*)^(A) par Manon

Graindorge, conseillère numérique de la Ville

Médiathèque Maurice-Delange**Samedi 11 janvier à 10h****Comité de lecture adulte** (*)^(A),

les coups de cœur des lecteurs

Médiathèque Maurice-Delange**Vendredi 17 janvier à 9h30****Atelier d'écriture** (*)^(A) animé par

Angie Croll

Médiathèque Maurice-Delange**Mardi 21 janvier à 19h30****Les poètes n'hibernent pas**
(ados et adultes)Soirée poésie performance (*)^(A),en partenariat avec *La Factorie*,

la maison de la poésie, avec les poètes Estelle Dumortier et Patrick Verschueren

La Lieutenance (auditorium de la médiathèque Maurice-Delange)**Mercredi 22 janvier à 15h****Atelier BD** (*)^(A) ados animé par Tom,

illustrateur BD (à partir de 11 ans)

Médiathèque Maurice-Delange**Vendredi 24 janvier à 14h****Atelier numérique : initiation****tablettes** (*)^(A) par Manon

Graindorge, conseillère numérique de la Ville

Médiathèque Maurice-Delange**Vendredi 24 janvier à 20h30**Théâtre *Simone Veil, une femme**libre* par la *Cie du Tanit* (*)**Batolune** (10€/12€)**Samedi 25 janvier jusqu'à 22h30****9^e édition des Nuits de la lecture**

Ouverture exceptionnelle, dans ce cadre :

À 14h30 > Lancement du Défi-lecture ados^(A)De 14h30 à 22h30 > Bonne pioche (*)^(A) : grands classiques et jeux du monde / jeux de société (tout public)À 17h30 > Heure du conte (*)^(A)*Princes et princesses d'aujourd'hui*

pour les 3-7 ans

À 18h30 > Apéro-Lecture (*)^(A)*Héros et héroïnes d'hier et**d'aujourd'hui* par le groupe ados dela *Cie du Souffle 14*À 20h30 > Spectacle (*)^(A) *Songs of**travel* par Parisse Métisse (hommage

à Robert Louis Stevenson)

Médiathèque Maurice-Delange**Dimanche 26 janvier à 16h**Concert de *Honfleur Harmonie* ^(A)**École de musique Erik-Satie****(Grenier à sel)****Vendredi 31 janvier à 14h****Atelier numérique : initiation****tablettes** (*)^(A) par Manon

Graindorge, conseillère numérique de la Ville

Médiathèque Maurice-Delange**FÉVRIER****Samedi 1^{er} février à 10h****Réouverture** de la Lieutenance,du musée de la Marine, du musée d'Ethnographie et des Maisons Satie
Dans ce cadre :

À 14h30 > Les ateliers artistiques

(*) de la Lieutenance avec l'artiste

Mel.in.Pot., *Sgraffito, gravure sur**terre crue***La Lieutenance****Samedi 1^{er} février à 15h****Atelier philosophie** (*)^(A) animé

par Matthias Bartoli et Fabien

Robertson, professeurs de

philosophie (ados et adultes)

Médiathèque Maurice-Delange**Mercredi 5 février de 10h à 12h****et de 14h à 17h****Atelier peinture** adulte ^(A)**Salle Carnot (SMASCO)****Vendredi 7 février à 14h****Atelier numérique** : découverte dusite de la médiathèque et de la *Boîte**numérique* (service du Départementdu Calvados) (*)^(A) par Manon

Graindorge, conseillère numérique de la Ville

Médiathèque Maurice-Delange**Samedi 8 février à 15h****Lecture théâtralisée** (*)^(A) *J'écrirai**le printemps* par Isabelle Augereau,

auteure, et Gabor Pinter, comédien

Médiathèque Maurice-Delange**Samedi 8 février à 17h****Visite théâtralisée** (*) de laLieutenance par la *Cie du Souffle 14*

(tout public)

La Lieutenance**Dimanche 9 février à 17h****Concert rencontre** de l'école

de musique et de l'orchestre

symphonique The Hall School

London ^(A)**École de musique Erik-Satie****(Grenier à sel)****Mardi 11 février de 14h30****à 16h30****Atelier enfant** (*) *Graffiti marins*

(à partir de 6 ans)

La Lieutenance**Samedi 15 février à 10h****Réouverture du musée Eugène-****Boudin** : nouvel espace d'accueil

et nouvel accrochage

Musée Eugène-Boudin**Mardi 18 février de 14h30****à 16h30****Atelier enfant** (*) *À vos blasons*

(à partir de 8 ans)

La Lieutenance**Samedi 22 février de 14h à 17h****Séance découverte de la****photographie** ^(A) avec la

participation des AVF Honfleur

et du Club Photo de Honfleur

Salle des associations (SMASCO)**Samedi 22 et dimanche****23 février de 10h à 18h****Les Puces des couturières** avecl'association *Etre & Boulot***Greniers à sel****Mercredi 26 février de 10h****à 12h****Matinée surprise** ^(A) pour les tout-

petits sur le thème des couleurs

(jusqu'à 3 ans)

Musée Eugène-Boudin



Judi 27 février de 10h à 12h
Matinée de pratique artistique
 (tout public)
 Musée Eugène-Boudin

Judi 27 février de 16h à 17h
Visite guidée (Δ) *Les chefs-d'œuvre du musée Eugène-Boudin*
 (tout public)
 Musée Eugène-Boudin

Judi 27 février à 20h30
Théâtre (•) *Frida Kahlo* par la Cie du Souffle 14
Batolune (10€/13€)

Vendredi 28 février à 9h30
Atelier d'écriture (•)(Δ) animé par Angie Croll
Médiathèque Maurice-Delange

MARS

Du samedi 1^{er} au dimanche 30 mars
Exposition des réalisations des tout-petits (Δ) *La Banquise* en partenariat avec les structures Petite Enfance de la ville, dans le cadre de la 15^e édition du *Mois des P'tites Oreilles*
Médiathèque Maurice-Delange

Samedi 1^{er} mars à 10h
Comité de lecture adulte (•)(Δ), les coups de cœur des lecteurs
Médiathèque Maurice-Delange

Samedi 1^{er} mars à 14h30
Atelier artistique (•)(Δ) de la Lieutenance (ados et adultes) avec l'artiste Sam Magliocco, initiation à la reliure au fil, technique japonaise
La Lieutenance

Samedi 8 mars à 15h
Visite guidée (•) *Honfleuraises, femmes de caractère* (tout public) dans le cadre de la *Journée de la femme*
La Lieutenance (départ : parvis de la Lieutenance)

Samedi 8 mars à 15h
Conférence (•)(Δ) *Le second après-guerre honfleurais du XX^e siècle (août 1944-1949)* par Pascal Lelièvre, avec l'association *Le Vieux Honfleur*
Médiathèque Maurice-Delange

Judi 13 mars de 16h à 17h
Visite guidée du musée Eugène-Boudin (tout public)
 Musée Eugène-Boudin

Vendredi 14 mars à 18h
Conférence (•)(Δ) *Paul Durand-Ruel, ami et marchand des impressionnistes et d'Eugène Boudin* par Paul-Louis et Flavie Durand-Ruel avec la *Société des Amis du musée Eugène-Boudin*
Médiathèque Maurice-Delange

Samedi 15 mars de 10h à 17h
Animation *L'Astrodôme* (•)(Δ), planétarium gonflable à la découverte des étoiles et de l'univers (à partir de 6 ans)
Transition écologique (Batolune)

Samedi 15 mars à 10h30 et 11h30
Animation-lecture (•)(Δ) pour les 0 à 3 ans *5 petits pingouins* par l'association *Animation Lecture Plaisir*, dans le cadre de la 15^e édition du *Mois des P'tites Oreilles*
Et à 15h
Concert-lecture (•)(Δ) *Après un rêve* par Caroline Tref, violoncelliste, et Alice Cissokho, harpiste, à l'occasion de la 26^e édition du *Printemps des poètes*
Médiathèque Maurice-Delange

Samedi 15 mars à partir de 19h
Soirée musique traditionnelle (Δ) *Musique des Balkans* 1^{re} partie avec l'école de musique et 2^e partie par le Quartet Klezmer Tam
École de musique Erik-Satie (Grenier à sel)

Mercredi 19 mars de 10h à 12h
Matinée surprise (Δ) pour les tout-petits (jusqu'à 3 ans) à l'occasion de la semaine de la petite enfance de la CCPHB
 Musée Eugène-Boudin

Mercredi 19 mars à 15h
Atelier papier (•)(Δ) (ados et adultes)
Médiathèque Maurice-Delange

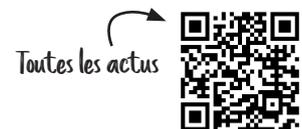
Judi 20 mars à 18h
Table ronde avec des chercheurs scientifiques en résidence de recherche pour le *Bien commun* (•)(Δ) (ados et adultes)
La Lieutenance (à l'auditorium de la Médiathèque Maurice-Delange)

Vendredi 21 mars à 20h30
Concert Bootleggers United (DJ Prosper et DJ Zebra)
Batolune (10€/12€)

Du 22 au 30 mars
Festival Paroles paroles Greniers à Sel

Samedi 22 mars à 14h30
Animation jeux de société (•) (tout public) *Bonne pioche*
Médiathèque Maurice-Delange

Samedi 29 mars à 10h30 et 11h30
Concert découverte (•)(Δ) pour les 0 à 3 ans. *Récré musicale* par Mathieu Tanguy, musicien dans le cadre de la 15^e édition du *Mois des P'tites Oreilles*
Et à 15h
Conférence (•)(Δ) *Ernest Hemingway, le colosse aux pieds d'argile* par Emmanuel Le Bret
Médiathèque Maurice-Delange



(•) Sur inscription (Δ) Gratuit



www.lebatolune.fr
www.musees-honfleur.fr
www.mediathequenhonfleur.fr



Ces jeux vous sont proposés par l'association *Le Pion de Normandie*.

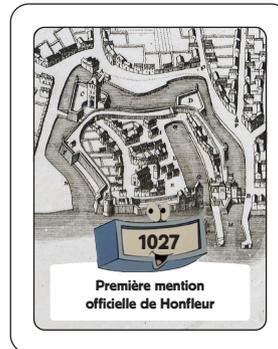
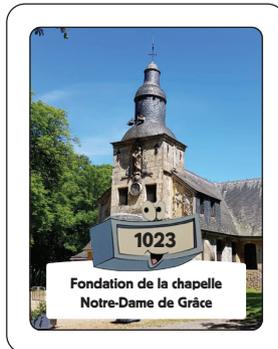
ANAGRAMMES

Reportez dans la grille de droite des noms d'animaux formés à partir des anagrammes de la grille de gauche et parvenez à former le nom d'un onzième animal dans la colonne indiquée.

C	O	R	D	O	N
F	I	G	E	R	A
R	O	U	S	S	I
	M	A	L	I	N
R	I	C	A	N	A
C	A	D	R	A	N
R	E	N	D	R	A
	A	G	I	L	E
	R	E	C	A	P
P	R	I	V	E	E

REPOSES BM #52

TIMELINE :





Après le passage de la flamme olympique, un clou urbain a été posé, symboliquement, en haut de la Lieutenance en présence des membres d'associations et d'élus honfleurais.



oct.
7



Michel Lamarre, le maire de Honfleur, a renoué avec une tradition honfleuraise cette année en remettant le diplôme du pêcheur d'or à la famille d'André Prévost, pêcheur honfleurais décédé à l'âge de 47 ans en 2022.

oct.
12



oct.
13



octobre
rose



Les 12 et 13 octobre derniers, la première fête de la Coquille (ex-fête de la Crevette) s'est tenue en centre-ville. Au programme, la découverte de métiers (et de passionnés) liés à la mer, des baptêmes sur l'eau et, surtout, le défilé de costumes et le concours d'écalage de crevettes qui ont remporté un franc succès !

Le lundi 7 octobre, un arbre de vie teinté de rose a été installé sur le parvis de la mairie afin de symboliser l'engagement de la municipalité dans la lutte contre le cancer du sein.



oct.
19

Le 19 octobre, l'artiste Jean-Claude Van Blime recevait, à la Petite Chine, pour la deuxième année consécutive, ses amis et ses proches, pour une soirée en l'honneur de son exposition-vente à destination de l'Unicef et des enfants d'Ukraine.



Le 20 octobre, le salon toutes collections a tenu ses promesses, pour sa dernière édition dans les Greniers à Sel !

oct.
20



Comme chaque année, Michel Lamarre a salué les efforts des Honfleurais qui embellissent notre ville en les conviant à une cérémonie salle du conseil municipal.

oct.
21



En 2024, le conseil municipal a accepté le don très généreux de Baptiste Pinel. Ce jeune homme a remis à la Ville de nombreuses œuvres de son père, artiste-peintre honfleurais décédé en 2009. Des dons, qui ont été donnés, en main propre, à la directrice de la Culture et des musées de Honfleur, Marie-Laure Loizeau.



Morgan Vinson a reçu l'insigne et le diplôme de porte-drapeau le 11 novembre dernier, lors de la cérémonie organisée par l'association des *Anciens Combattants AFN et tous conflits*. Une décoration qui lui a été remise par Raymond Destin, le président de cette association. Ancien militaire affecté au 27^e bataillon des chasseurs alpins, il a servi en Guyane, en ex-Yougoslavie et en Nouvelle Calédonie.

nov.
11



Très beau cru pour la *dictée de Colignon* ! Cette année, Jean-Pierre Colignon avait pu faire le déplacement pour perpétuer sa dictée qui a remporté un franc succès !

nov.
16





nov.
18



La police nationale a organisé plusieurs réunions de sensibilisation à

destination de nos aînés sur les différentes infractions dont ils pourraient être victimes. À l'espace Rottier, cette rencontre s'est déroulée le 18 novembre dernier.

Les forains de la foire Sainte-Catherine ont remis, comme chaque année, des peluches et jouets à Patricia Sausseau, adjointe au maire en charge du Commerce pour l'opération *Un jouet pour chaque enfant*, et sont allés, ensemble, offrir également des friandises aux aînés de l'Ehpad d'Equemauville.



nov.
28

Le marché de Noël de Honfleur a tenu toutes ses promesses, cette année encore. De nombreuses animations ont été offertes aux habitants et les spectacles, dans le cadre de *Honfleur Magique*, dans les Greniers à Sel ont vu défiler plus de 500 personnes !



déc.
28

nov.
19



Les Honfleurais peignent leur Ville ont rendu leur verdict ! Cette année encore, ce concours pour les Honfleurais a remporté un beau succès et le palmarès est des plus beaux ! À retrouver sur notre site Internet.

nov.
20



Le maire, Michel Lamarre, et Martine Lemonnier, adjointe au maire en charge des Affaires sociales, ont relancé la nouvelle édition de l'opération *Un jouet pour chaque enfant*, qui permet au Centre communal d'action sociale de la Ville de distribuer des jouets et des jeux aux familles démunies de notre Ville.

→ LES ELUS

et leurs délégations



Felipe ALVAREZ
1^{er} adjoint
[Travaux, Sécurité, Terrasses]
falvarez@ville-honfleur.fr



Martine LEMONNIER
2^e adjoint
[Affaires sociales, État-civil, Anciens combattants]
mlemonnier@ville-honfleur.fr



Nicolas PUBREUIL
3^e adjoint
[Sports, Jeunesse, Affaires scolaires, Ecologie, Dév. durable]
nicolaspubreuil@gmail.com



Catherine FLEURY
4^e adjoint
[Finances, Foncier, Urbanisme]
Contacter la mairie



Nourdine BARQI
5^e adjoint
[Communication, Numérique, Politique de la ville]
barqinourdine@yahoo.fr



Patricia SAUSSEAU
6^e adjoint
[Commerce, Artisanat, Marchés, Quotidien, Qualité de la vie]
psausseau@ville-honfleur.fr



Jérôme HAMEL
7^e adjoint
[Circulation, Stationnement, Police Municipale, Transports]
jhamel@ville-honfleur.fr



Caroline THEVENIN
8^e adjoint
[Affaires culturelles, Animations touristiques]
cthevenin@ville-honfleur.fr



Michel ROTROU
Maire délégué de Vasouy
[Mer, littoral, affaires portuaires]
mrotrou@ville-honfleur.fr



MICHEL LAMARRE REND HOMMAGE A LA MEMOIRE DE :



Monsieur Philippe Leprou **Ancien adjoint honfleurais aux Travaux et au Fleurissement**

« C'est avec beaucoup de tristesse, de surprise et d'émotion, que nous avons appris le décès de Philippe Leprou, survenu le 1^{er} octobre.

Philippe Leprou fut conseiller municipal à Honfleur de 2001 à 2020 et adjoint aux travaux de 2001 à 2014. Il a été élu délégué à la Communauté de Communes du Pays de Honfleur en 2003, puis Vice-Président aux affaires générales de 2003 à 2020. Il a été également délégué au SIVOM de 1989 à 2020 et premier Vice-Président du Syndicat des Sources de Cresseville (eau potable) de 2014 à 2020.

Très investi en tant qu'élu à Honfleur, il l'avait été auparavant à Cricqueboeuf où il fut conseiller municipal de 1977 à 1995 et 2^{ème} adjoint de

1995 à 2001. Il fut également à Cricqueboeuf, créateur et président du comité des fêtes de 1977 jusqu'à maintenant. Philippe Leprou a profondément aimé son poste d'élu. Il s'y est engagé sans compter pour améliorer à Honfleur la qualité de vie des habitants. Il aimait par-dessus tout les jardins et les fleurs. Il avait été pépiniériste et fleuriste, avec son épouse Anie pendant des années. Pour lui, le fleurissement de Honfleur était une passion. Il était heureux d'anticiper, de prévoir les graines, les plantations, les couleurs. Il avait à cœur, à chaque fois que le jury du fleurissement passait pour juger les plantations et massifs honfleurais, que tout soit au mieux pour qu'on gagne une fleur au palmarès du concours, ou qu'on maintienne notre classement.

Amoureux du Pays d'Auge, de notre terroir, Philippe aimait mettre en avant les bons produits du Pays d'Auge et notamment le cidre. Il mettait ainsi en valeur les agriculteurs et toutes celles et tous ceux qui produisent ces produits de qualité, en participant activement au concours de cidre de la *Fête de la Crevette* avec son ami Jacques Gilles.

Philippe était un véritable ami, jovial, plein d'empathie, d'humour, généreux. Il avait une personnalité attachante. Il aimait les gens, voulait toujours rendre heureux ceux qui l'entouraient, que ce soit sa famille, ses amis ou les habitants de Honfleur et de notre canton. C'était un fin gastronome qui aimait faire la cuisine pour des dizaines de personnes. Je me souviens de son engagement pour les repas de la commune de Cricqueboeuf, aux côtés de son ami Albert Depuis, et également pour les repas que nous faisions dans les greniers à sel.

C'est lui qui fut aussi à l'initiative de l'opération « *Canton en musique* », en tant que président de l'association « *Valeurs et Culture* » en 1996. On avait eu ensemble l'idée d'animer les églises du canton et notamment celles des petites communes rurales. Il aimait beaucoup le jazz et il a ainsi permis aux habitants du canton de bénéficier de superbes concerts avec des artistes renommés.

Philippe Leprou était également président de l'association des Amis du Baron Motard depuis 2012. Il était l'une des chevilles ouvrières de l'organisation du *Salon du Vin*, qui, chaque année, connaît un vif succès dans nos greniers à sel.

Philippe laissera à celles et ceux qui l'ont connu l'image d'un homme engagé au service de la collectivité, d'un ami fidèle, d'un bon père et d'un bon grand-père.

On se rend compte toujours de la valeur des choses et des gens quand on les perd. C'est à ce moment là que les souvenirs reviennent à l'esprit, tous les bons moments que ces personnes nous ont donné à partager, et à partir de là on ne trouve plus les mots pour définir les sentiments qui nous envahissent de vide et de tristesse. Philippe nous manquera beaucoup, et nous penserons souvent à lui. C'était quelqu'un de bien.

À ses enfants, à ses petits-enfants, à sa famille et à ses amis, au nom de la Ville de Honfleur, du SIVOM et de la Communauté de Communes, j'adresse mes condoléances et assure chacun de notre profonde sympathie et de notre amitié. »



Madame Colette Nouvel-Rousselot **Conseillère départementale du canton de Honfleur-Deauville**

« J'ai appris avec beaucoup de tristesse, après la disparition d'Hubert Courseaux, Vice-président du Conseil Départemental, le décès de Colette Nouvel-Rousselot, mon binôme au Conseil Départemental du Calvados, et Maire de Touques.

Elle nous a quittés après des mois de lutte contre la maladie qu'elle a menée avec beaucoup de courage et de volonté. C'était un personnage hors du commun, avec un caractère bien trempé, comme on dit, qui savait ce qu'elle voulait et qui était déterminée. C'était également une gestionnaire hors pair, extrêmement compétente, une chef d'entreprise qui avait développé ses affaires de façon extraordinaire. Mais, derrière tous ces qualificatifs, c'était également une femme qui avait un grand cœur et qui était très sensible.

J'ai eu la chance de rencontrer Colette sur mon chemin lors d'un après-midi de juillet, il y a maintenant plusieurs années. Nous avons fait connaissance et nous avons formé ensemble un binôme pour siéger au Conseil Départemental et défendre les dossiers de notre canton de Honfleur-Deauville.

Colette était également Maire de Touques, commune qu'elle aimait par-dessus tout. Elle était fière et heureuse de représenter les Touquaises et les Touquais et ne manquait jamais de raconter l'histoire de sa commune et de nous expliquer ses projets dans le détail. C'est certainement ce mandat qu'elle préférait. Comme elle le disait, les Maires sont fiers de leurs communes, car ils font des projets et ils les voient se concrétiser. Je me souviens notamment de son projet de grenier à sel et de bien d'autres que nous défendions ensemble au Département. Elle était également très heureuse d'être Vice-Présidente de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. C'était pour elle une véritable reconnaissance de sa commune.

Colette était extrêmement cultivée. Elle aimait faire partager ses expériences de vie à travers les livres qu'elle a écrits, que ce soit en tant que mère ou encore en tant que femme chef d'entreprise, pour donner des conseils à celles et ceux qui souhaitaient créer des entreprises, ou au niveau de la maladie, notamment des problèmes cardiaques. Elle m'avait dit qu'elle cherchait un livre sur le sujet pour essayer de comprendre ce qui se passait quand on était atteint, comme elle, de maladies cardiaques, et n'en ayant pas trouvé, elle a décidé d'écrire elle-même un livre sur le sujet.

Colette était une amie fidèle, loyale, simple et sincère. Elle aimait partager les repas avec ceux qu'elle appréciait, et nous passions souvent de bons moments avec elle. Elle ne laissait personne indifférent, car elle avait une personnalité qui rayonnait et qui rendait tout possible. Profondément optimiste, elle ne se plaignait jamais. Elle aimait trouver des solutions et agissait toujours dans le présent, en regardant l'avenir avec confiance. C'est ainsi qu'elle a participé aux travaux de notre Département du Calvados, et bien sûr au développement de sa chère commune de Touques à laquelle elle était tellement attachée.

Les problèmes de santé l'ont rattrapée. C'était une force de la nature. Elle est passée bien souvent au-dessus, à force de volonté. Elle nous a tous épatés, mais, malheureusement, il y a quelques heures, son cœur s'est arrêté de battre, et elle a quitté la terre, sa famille, ses amis et les habitants de ce territoire qu'elle défendait et qu'elle aimait tant. Je garderai de Colette le souvenir d'une femme exceptionnelle, une amie simple et sincère, d'une collègue sur laquelle on pouvait toujours compter, d'une femme de parole, et je pense à elle souvent et à tous les moments que nous avons partagés. Colette était une femme qui avait beaucoup de talent, de qualités, et je suis persuadé qu'elle repose en paix. Elle le mérite bien, après une vie remplie d'activités, de voyages, de rencontres.

J'adresse mes condoléances à sa famille, à ses amis, à ses proches et bien sûr aux Touquaises et aux Touquais, et à tous les habitants du canton qui nous ont fait confiance. »

**NAISSANCES**

Ils ont rejoint la famille honfleuraise

SEPTEMBRE 2024

- 11 Jade LEFEBVRE
- 14 Mattéo MAUDUIT
- 23 Sara ESSAFI
- 26 Willow STAN PEARCE

OCTOBRE 2024

- 01 Safa DIAW
- 04 Logan LECORNU
- 15 Maëlya DESHAYES
- 25 Ethan MORTELIER

NOVEMBRE 2024

- 12 Kaëlya CALICETTI DUCROCQ
- 12 Imran JOUHARI
- 12 Roméo MARIE
- 17 Jules CORDIER
- 19 Ziad EL MASSIFI
- 20 Habib ZAMMAZ

DÉCEMBRE 2024

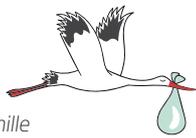
- 03 Gabriel SAINT-AUBIN PESTEL
- 04 Arthur PICARD
- 12 Arya FOURNIER
- 12 Rafaël RATS
- 12 Noah SOY

MARIAGES

Ils se sont dit « OUI »

**SEPTEMBRE 2024**

- 07 Mya PUAUD et Sofiane CHAHOU
- 07 Agnès BROUCC et Sébastien QUAGLIOZZI
- 14 Viviane LEGARD et Jean-François DELAMOTTE



- 14 Chrystelle DE CRESCENZO et Stéphane LARANJEIRA
- 28 Elise FAUVEAU et Bertrand RÖHL

OCTOBRE 2024

- 05 Sébastien LAMBERT et Damien THORET
- 12 Vanessa MENDIL et Joachim MEYER
- 12 Nouhaïla EZZOUINE et Nassim KAOUACHI

NOVEMBRE 2024

- 04 Nadeige JAMES et Nicolas MAUDUIT
- 23 Sandrine HOLGADO PELAEZ et Jean-Roch MICHELOT

DÉCEMBRE 2024

- 14 Rebecca BRULÉ et Alexis BOUCLIES
- 14 Sonia DORÉ et Olivier LESAIN
- 28 Anna CHAPELLE et François-Xavier TOUBLET

DÉCÈS

Ils nous ont quittés

**SEPTEMBRE 2024**

- 07 Maryline DESNOS divorcée RADENAC, sans profession, 53 ans
- 14 Marie LEROY veuve VALLÉE, retraité, 96 ans
- 18 Thérèse LEMESLE veuve DECOUFLEY, retraitée, 86 ans
- 23 Patrick JOSSIER, retraité, 65 ans
- 25 Danielle DUQUESNOY divorcée DECRAENE, retraitée, 79 ans
- 25 Mattéo MAUDUIT, 11 jours

OCTOBRE 2024

- 01 Philippe HOUEL, employé, 59 ans
- 01 Philippe LEPROU, retraité, 82 ans
- 03 Astrid DE SA veuve HAROU, retraitée, 87 ans

- 03 Jean-Michel HOUBLOUP, retraité, 67 ans
- 04 Nadine BOUDARD épouse PETITJEAN, retraitée, 66 ans
- 06 Marie-Thérèse DROUET veuve PROVOST, retraitée, 95 ans
- 09 Lucienne ALAUX épouse NOËL, retraitée, 79 ans
- 09 Philippe MOREAU, retraité, 74 ans
- 11 Michel PERRET, retraité, 89 ans
- 19 Marie-Christine DESPRAIRIES, retraitée, 78 ans
- 20 André DESSAUX, retraité, 86 ans
- 23 Natcha PINPRANEE, 45 ans

NOVEMBRE 2024

- 13 Catherine PELLIZZONI veuve LECLERE, retraitée, 69 ans
- 14 Louissette BEAUFILS divorcée EL KARIM, retraitée, 79 ans
- 22 Amanda SPIERS épouse FERGUSON, retraitée, 64 ans
- 25 Marie-Claude SARRAZIN épouse LARABI, retraitée, 76 ans
- 26 René CORDIER, retraité, 85 ans
- 26 Annick FOUQUE épouse HERON, retraitée, 65 ans
- 27 Nicolas DUVAL, soudeur, 43 ans

DÉCEMBRE 2024

- 11 Dominique SALE, sans profession, 49 ans
- 13 Jean DEGHELT, retraité, 73 ans
- 17 Francine FROMAGER épouse TROUVÉ, retraitée, 67 ans
- 17 Christian YON, retraité, 84 ans
- 20 Marie-Claire LOGNON veuve CHEVALIER, retraitée, 65 ans
- 21 Jean-Marie BILLARD, retraité, 70 ans
- 21 Hervé CAPARD, retraité, 72 ans
- 24 Yvette GARNIER veuve ANGER, retraitée, 92 ans
- 28 Dominique MAGADOU, retraité, 62 ans

→ LA MORA BAISSE SES TARIFS POUR LES HABITANTS !



Lors de ses vœux aux habitants de Honfleur, mardi 14 janvier dernier, Michel Lamarre, le maire, a annoncé une baisse des tarifs d'entrée à la scénographie de La Mora pour les habitants. « **Les membres de l'association La Mora ont décidé de diminuer les tarifs pour les habitants de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville et ainsi de Honfleur. Les tarifs d'entrée pour visiter la scénographie et pour voir le chantier sont donc passés à 10,90€** », saluait le maire. La raison de cette nouvelle ? « Depuis son ouverture le 23 mars 2024, La Mora a pris en compte les remarques et les attentes des habitants locaux. C'est pourquoi, la direction a décidé d'instaurer un tarif préférentiel pour les résidents de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville », indique la direction dans un communiqué de presse envoyé le vendredi 3 janvier dernier. « Cette initiative vise à faciliter l'accès au site de La Mora pour tous, en offrant aux familles et aux personnes à revenus modestes la possibilité de découvrir ce site historique de Honfleur. » Une initiative saluée par l'assistance. « Ce projet La Mora a permis le sauvetage et la magnifique restauration de bâtiments qui forment l'histoire de Honfleur. Quand on se souvient à quoi ressemblait ce site il y a à peine deux ans, on peut dire qu'il a retrouvé son authenticité. Il nous faut maintenant travailler, tous ensemble, à la communication et à la promotion de ce site pour que ce projet se pérennise et continue. Il le mérite vraiment [...] »

Pratique : pour bénéficier de la réduction, les habitants de Honfleur et de la CCPHB doivent présenter un justificatif de domicile. Contact : 02 79 49 15 66.



Opposition

Chères Honfleuraises, chers Honfleurais,

En ce début d'année 2025, nous vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite, pour vous et vos proches. Que cette année soit porteuse d'espoir, d'accomplissements et de nouvelles perspectives pour notre ville.

Honfleur, avec son riche patrimoine, mérite une ambition renouvelée et une vision dynamique. Il est temps d'écrire une nouvelle page, où chacun aura sa place dans un projet collectif audacieux et responsable. Notre avenir se construira avec notre ville pleinement intégrée à son territoire et partenaire des acteurs de l'Estuaire. Nous devons renforcer nos liens pour relever les défis communs et saisir les opportunités futures.

Engagement pour l'avenir

Les politiques municipales que nous portons doivent être à la fois ambitieuses et simples, visant à offrir des solutions durables et innovantes, adaptées aux enjeux de notre territoire en mutation. Ensemble, nous pouvons :

- Améliorer votre qualité de vie au quotidien
- Préserver notre environnement
- Renforcer l'attractivité de Honfleur sans passer par un tourisme de masse
- Revitaliser notre économie locale

La gestion municipale ne peut être l'affaire d'un seul homme.

Développement économique et infrastructures

Le développement de la plateforme multimodale de Honfleur offre des perspectives prometteuses pour notre économie locale. Ce projet bénéficie d'atouts stratégiques, notamment sa situation à la convergence de la Seine et de la Manche.

Collaboration et écoute

Cette année sera l'occasion d'aller davantage à votre rencontre, d'écouter vos préoccupations et vos idées. Vous êtes au cœur de mon engagement, et c'est en travaillant main dans la main que nous bâtirons le Honfleur de demain.

Imaginez, un nouveau capitaine prêt à redresser le navire de notre chère cité portuaire ! Pas question de rester amarré au quai de la routine, nous larguons les amarres direction l'innovation !

Que cette année soit celle de la préparation d'un renouveau dont notre ville a tant besoin.

Pascal Ambos

Majorité municipale

On juge une société et ses membres sur la capacité au respect qu'elle démontre et éprouve pour les autres.

Une société civilisée, c'est un espace où peuvent cohabiter en toute liberté des gens qui ne partagent pas forcément les mêmes idées.

Plus une société est avancée, plus elle est sage et plus elle cultive cet art du dialogue, du débat, de l'échange, avec une véritable écoute et un respect sincère de l'idée de l'autre, même si ce n'est pas la sienne.

Malheureusement, nous avons tous les jours la preuve que nous sommes loin de ce genre de société et que même nous nous en éloignons. L'intolérance, le non-respect, l'agressivité, la haine, entretenus, développés et suscités sur les réseaux, tout cela nous emmène vers le fonds et le chaos.

Nous croyons fortement par expérience que rien n'est inévitable. Il suffit simplement de le vouloir vraiment. La seule difficulté, c'est d'arriver à convaincre et à partager ce sentiment de tolérance, d'acceptation, d'ouverture et d'écoute.

Nous aimons tous notre ville pour différentes raisons. Pour être contents, heureux et bien s'y sentir, il suffit simplement de nous entendre, de prouver qu'au niveau local où nous sommes plus proches les uns des autres, nous pouvons remplir ce défi : partager, échanger les idées et se respecter.



MICHEL LAMARRE, MAIRE, LES ÉLUS ET TOUS LES AGENTS DE LA VILLE VOUS SOUHAITENT UNE BELLE ANNÉE 2025.